

Assemblées des États membres de l'OMPI

Cinquante-cinquième série de réunions
Genève, 5 – 14 octobre 2015

PROPOSITION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONCERNANT LE PROJET D'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

Document établi par le Secrétariat

1. Dans une communication datée du 3 septembre 2015, reproduite dans l'annexe du présent document, la délégation des États-Unis d'Amérique a demandé notamment que "le projet d'ordre du jour (document WO/55/1 Prov.2) soit remanié de sorte que le point relatif aux 'Services mondiaux de propriété intellectuelle' (points 19 à 23 de l'ordre du jour), auquel se rapporte principalement le budget de l'OMPI, figure avant celui intitulé 'Programme, budget et questions de supervision' (points 10 et 11 de l'ordre du jour)".

2. Les assemblées des États membres de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à examiner la communication contenue dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

Traduction d'une lettre datée du 3 septembre 2015

adressée par : Mme Deborah Lashley-Johnson
Attaché pour les questions de propriété intellectuelle
Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation mondiale du commerce

à : M. Francis Gurry
Directeur général
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Monsieur le Directeur général,

En vertu de l'article 5.4) des Règles générales de procédure de l'OMPI figurant dans la publication n° 399 (FE) Rev.3 de l'OMPI, les États-Unis d'Amérique demandent que les propositions ci-après soient inscrites au projet d'ordre du jour de la cinquante-cinquième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI (qui se tiendra à Genève du 5 au 14 octobre 2015), en tant que propositions à examiner au titre des points correspondants de l'ordre du jour ou en tant que nouveaux points de l'ordre du jour, selon ce qui convient :

- Assemblée de l'Union du PCT : questions concernant l'Union de Lisbonne;
- Assemblée de l'Union de Madrid : questions concernant les unions de Madrid et de Lisbonne;
- Assemblée générale de l'OMPI : questions concernant le Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques;
- Assemblée générale de l'OMPI : questions concernant l'administration de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne; et
- Assemblée générale de l'OMPI : questions concernant le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC).

Les États-Unis d'Amérique demandent également que le projet d'ordre du jour (document WO/55/1 Prov.2) soit remanié de sorte que le point relatif aux "Services mondiaux de propriété intellectuelle" (points 19 à 23 de l'ordre du jour), auquel se rapporte principalement le budget de l'OMPI, figure avant celui intitulé "Programme, budget et questions de supervision" (points 10 et 11 de l'ordre du jour).

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir un exemplaire de la version révisée du projet d'ordre du jour dans laquelle les points susmentionnés auront été ajoutés et l'ordre du jour remanié conformément à la présente demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé par : Mme Deborah Lashley-Johnson
Attaché pour les questions de propriété intellectuelle
Mission permanente des États-Unis d'Amérique
auprès de l'Organisation mondiale du commerce)

Pièces jointes

[Fin de l'annexe et du document]